



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR
LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE L'ILE DE FRANCE
9 villa Thoréton - 75015 PARIS - Tél : 01.45.57.34.20 - mail : secretariat@lrtidf.org
Site internet : <https://ligue.idf-tir.org>

N/Réf. : JD/MJN/8862

Paris le 12/11/2024

À Mesdames et Messieurs les Présidents (es)
des Clubs de tir de l'Ile-de-France.

OBJET : STAGE DE FORMATION BREVET FÉDÉRAL ANIMATEUR DE CLUB.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La formation d'animateur de club de la F.F.Tir porte sur l'accueil des nouveaux adhérents, la sécurité, la connaissance des disciplines et les éléments fondamentaux de la technique de base carabine et pistolet. (Lien à consulter : <https://www.fftir.org/animateur/>)

La durée du stage est de trois jours et une prochaine session aura lieu les :

DIMANCHE 02 février, dimanche 16 février et dimanche 02 mars 2025
De 9 heures à 18 heures
Au CLUB DE TIR SPORTIF DE SAINT-MAUR L' AVANT-GARDE
51 avenue Pierre Brossolette
94100 SAINT-MAUR

Les conditions d'accès à cette formation sont les suivantes :

- Être licencié à la F.F.Tir depuis **un an minimum** ;
- Fournir la copie du Certificat Capacité à Accueillir à Conseiller (CAC) ;
- **Fournir la photocopie d'un certificat de compétence PSC1 ou équivalent** ;
- Présenter un projet au sein de sa structure ou d'une structure externe, en lien avec les fonctions d'animateur ;
- Présenter une attestation de présence à un stage départemental de préformation/positionnement (**joindre la photocopie**) ;
- Avoir au moins seize ans au début de la formation et présenter une autorisation parentale pour les mineurs ;
- Fournir **obligatoirement** un résultat obtenu lors d'un championnat GESTION SPORTIVE de la saison écoulée ou en cours, **dans une discipline I.S.S.F.** de son choix.

L'inscription se fait par courrier électronique à rfl@lrtidf.org et secretariat@lrtidf.org

Elle ne sera prise en compte qu'à réception, au titre de la participation aux frais de ce stage, **du virement de 60,00€** effectué à la Ligue Régionale de Tir de l'Ile-de-France (voir IBAN joint)

Date limite d'inscription : le LUNDI 20 JANVIER 2025.

Le nombre de stagiaires étant limité à **10 personnes**, les candidats non retenus seront prévenus individuellement en priorité à l'adresse de messagerie indiquée sur la fiche d'inscription, à défaut par téléphone.

Les participants devront se munir d'une **arme 10 mètres (pistolet et/ou carabine) d'une boîte de plombs**, ainsi que du matériel nécessaire à la prise de notes.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de formation de la Ligue

Le Président

Marie-Josée NORET



Jacques DEVILLE



Diplôme

Brevet fédéral animateur de club

Dossier d'inscription

STAGE DE FORMATION BREVET FÉDÉRAL ANIMATEUR DE CLUB
STAGE DE FORMATION BREVET FÉDÉRAL ANIMATEUR DE CLUB

DIMANCHE 02 février, dimanche 16 février et dimanche 02 mars 2025 de 9 heures à 18 heures
Au **CLUB DE TIR SPORTIF DE SAINT-MAUR L' AVANT-GARDE**
51 avenue Pierre Brossolette - 94100 SAINT-MAUR

Dossier à renvoyer à la ligue : secretariat@lirtidf.org et rfl@lirtidf.org

Date limite d'inscription : **lundi 20 janvier 2025**

Important : avant de remplir ce dossier d'inscription, il est impératif que les candidats et présidents de club lisent le règlement du brevet fédéral animateur de club. Le règlement est accessible directement sur le site Internet de la FFTir en lisant ce QR Code avec votre smartphone ou tablette tactile.



Nom :

Prénom :

Photo du candidat
(obligatoire)

Adresse :

N° de téléphone domicile :

N° de téléphone portable :

Email :

Date de naissance :

Catégorie d'âge (entourez la catégorie) : CF, CG, JF, JG, D1, D2, D3, S1, S2, S3

N° de licence :

Club :

N° de club :

Niveau « Cibles Couleurs » (entourez le grade) : sans / blanc, jaune, orange, vert, bleu, marron, arc-en-ciel

Option choisie pour la formation (cochez l'option) : Pistolet Carabine Plateau

Date de l'obtention du CAC :

Date et résultat obtenu lors d'un championnat **GESTION SPORTIVE** de la saison écoulée ou en cours dans une **discipline ISSF** :

I – Pièces à fournir par le candidat

Pièces constitutives du dossier d'inscription	Réservé à la ligue
Présent dossier d'inscription intégralement renseigné	<input type="checkbox"/>
Photocopie du certificat de compétences PSC1 ou équivalent	<input type="checkbox"/>
Autorisation parentale pour les candidats mineurs	<input type="checkbox"/>
Règlement de 60€ correspondant aux frais pédagogiques (inscription et formation). À régler par virement bancaire sur le compte de la Ligue avec indication du nom du participant et de la date du stage	<input type="checkbox"/>

DOSSIER D'INSCRIPTION BREVET FÉDÉRAL ANIMATEUR DE CLUB (BFA) – VERSION 2 – 20.10.2021

Ce document est la propriété intellectuelle de la FFTir. Il ne peut être utilisé, reproduit, modifié ou communiqué sans son autorisation.

II – Profil du candidat

Précisez vos fonctions éventuelles actuelles au sein du club et vos motivations pour suivre cette formation.

III – Le club d'accueil pour la formation en alternance

Coordonnées du club si différent du club du candidat.	
---	--

Nombre de licenciés		Dont école de tir	
---------------------	--	-------------------	--

BFA	BFI	BFE1	BFE2	CQP	DEJEPS	DESJEPS

IV – Le tuteur

Nom et prénom	
Diplôme	
E-mail	
Téléphone	

Précisez vos attentes par rapport à la formation du candidat et la nature des fonctions auxquelles il peut aspirer au sein du club en cas de réussite au Brevet fédéral animateur de club (BFA)..

V – Avis favorable et motivé du président de club

Précisez vos attentes par rapport à la formation du candidat et la nature des fonctions auxquelles il peut aspirer au sein du club en cas de réussite au Brevet fédéral animateur de club (BFA)..

Date, nom, signature et cachet du club :

Date et signature du candidat et des parents si mineur :